

LE BLOG  
**ANDRÉ GERIN**

*J'aime le rouge dans le respect du blanc et du bleu*

Mercredi 7 décembre 2011 - Michel Vaxès, député communiste (13) interpelle le gouvernement

### **Arkema : stop à la casse industrielle !**

Monsieur le Ministre de l'industrie,

Thierry Le Hennaf projette de céder gratuitement le pôle vinylique d'Arkema soit environ 15% de son chiffre d'affaire représentant plus d'un milliard d'Euros à l'ami de Monsieur Madoff, le gestionnaire de fonds américain Gary Klesch.

Le Français reprendrait à sa charge 470 Millions d'Euros de dette et verserait 100 millions d'Euros de trésorerie à l'américain.

De l'aveu même de M. Le Hennaf, ces largesses ne remettront pas en cause l'excédent brut d'exploitation de son groupe, c'est dire l'excellente santé du Arkema.

Témoin de la promesse de ce royal cadeau, la bourse de Paris a consacré mercredi dernier un bond historique de 17 % à l'action Arkema. Côté salariat, cet arrangement n'a pas du tout la même saveur.

Contre leur volonté, 1780 salariés français aujourd'hui employés d'Arkema passeraient sous le contrôle de Gary Klesch, évidemment après les élections, puisque l'accord sera finalisé au cours du 2ème semestre 2012.

Klesch, dont l'essentiel se limite pour l'essentiel au négoce, affiche à son palmarès le rachat en 98 puis la liquidation en 2000 des chaussures Myrys.

Les salariés ont donc bien raison de se demander comment ce chasseur de primes réussira en chimie là où le chimiste Arkema dit ne pas pouvoir rendre plus profitable son pôle vinylique.

Monsieur le Ministre votre gouvernement laissera-t-il amputer notre patrimoine industriel et brader 11 de nos sites chimiques pour satisfaire aux exigences de spéculateurs aux dépens des intérêts des salariés et de celui de la France ?

### **Réponse du ministre chargé de l'Industrie et de l'énergie**

Arkema a effectivement annoncé son intention de céder ses activités vinyliques au groupe suisse Klesch.

Ce groupe qui est spécialisé dans l'aluminium, l'énergie et la chimie est un grand groupe puisqu'il emploie 3000 personnes et réalise un chiffre d'affaire de plus de 3 milliards d'Euros.

1780 salariés d'Arkema sont concernés en France dont effectivement 1000 dans les Bouches-du-Rhône.

Le groupe Klesch que nous avons reçu au ministère a pris des engagements extrêmement clairs.

Les 1780 salariés concernés d'Arkema, que ce soit dans les Bouches-du-Rhône ou dans l'ensemble de la France, seront tous repris par le groupe Klesch. Le groupe s'est aussi engagé à maintenir à l'identique leur contrat de travail

Tous les salariés vont conserver leur emploi, leur niveau de salaire, leur ancienneté, leurs conditions de travail. Par ailleurs, le groupe Klesch redit qu'il s'agit d'un investissement industriel de long terme

complémentaire des activités du groupe centré sur les procédés électrolyse et il a décidé d'investir financièrement pour développer les activités vinyliques en France. Alors nous serons particulièrement vigilants, vous avez raison, sur le respect de ces engagements, tant sur les investissements que pour l'impact pour l'emploi.

Nous nous battons globalement, vous le savez, pour le maintien des activités chimiques en France ; c'est ce à quoi correspond la création du comité stratégique de filières, la réforme de la taxe professionnelle ou encore la part qui lui est imputée dans le crédit impôt-recherche

Mais les résultats sont là, monsieur le député, la chimie en France, ce sont 29 000 entreprises, 170 000 emplois directs, 10 % de la valeur ajoutée industrielle et 1/5ème des dépôts de brevets industriels.

Nous serons vigilants. Je ne pense pas que nous présenterons le tableau que vous avez présenté, il y a un instant.